

15^{c.}

Journal du Lot

15^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
Autres départements	7 fr.	13 fr.	24 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
 L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	1 fr. 25
» 2 ^e page (— d ^e —).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Une seule question passionne le pays: celle du franc. Une grave affirmation d'un journal anglais. Il nous faut des hommes hardis, résolus à une économie brutale. — L'exemple de la Belgique. — Assez de dosages. Nous préoccupons de l'opinion du Docteur dont nous attendons le salut d'un malade? Que les politiciens laissent agir les compétences!... — La crise ministérielle.

La seule question qui passionne le pays, à l'heure actuelle, est la question du franc. On se rend parfaitement compte, jusque dans la plus infime bourgade, que nous sommes au bord du gouffre.

Un grand journal anglais, la *Westminster Gazette*, écrivait à propos de la démission de M. Raoul Péret :

« L'état français fait continuellement des dépenses qui ne sont pas prévues au budget et ces dépenses dépassent les recettes dans la proportion d'un milliard par mois. Comment peut-on espérer sauver la devise française dans ces conditions?... »

Voilà une affirmation grave et qui dépasse de beaucoup tous les commentaires de nos journaux.

Cette affirmation est-elle exacte? Oui ou non, nos gouvernants dépendent-ils, tous les mois, un milliard de plus que le budget ne le permet?

Si oui, il est vain de nous bourrer le crâne en parlant de ministère d'union ou de concorde. Le remède serait impuissant à sauver la situation.

Ce qu'il nous faut c'est, comme l'écrivit le radical Frossard, dans *Paris-Soir*, un Comité de salut public composé d'une douzaine d'hommes intelligents, résolus et qui joueraient leur tête sur un programme précis et pratique.

Il n'y a plus une minute à perdre, « le pays, dit de son côté Albert Dubarry, dans la *Volonté*, sera avec ceux qui agiront vite, avec courage, avec brutalité. L'opinion appuiera un gouvernement qui aura de la hardiesse, l'audace des décisions nécessaires. »

Ces quelques opinions sont celles de tous les journaux qui estiment que rien n'existe plus chez nous sinon le redressement financier du pays.

Il nous faut donc des hommes décidés à porter, sans l'ombre d'une hésitation, le fer rouge dans la plaie. Les politiciens doivent s'écarter et laisser la place libre à ceux qui veulent appliquer dans toute sa rigueur le plan de redressement.

Les nouveaux ministres, dont les noms sont encore inconnus au moment où je trace ces lignes rapides entre deux courses d'affaires, seront-ils bien les hommes que le pays attend?

Alors que, sans une seconde de retard, sans la moindre faiblesse, ils s'attellent à la besogne avec une énergie farouche.

Et d'abord des économies, toutes les économies possibles et indispensables.

Qu'on mette fin à ce gâchis scandaleux de millions que l'on distribue aux œuvres ou aux communes dans le seul intérêt électoral des représentants actuels.

N'est-il pas abominable de voir les journaux publier les listes interminables de ces généreuses subventions distribuées avec une prodigalité injustifiée, inouïe, à droite et à gauche, même à des régions prospères, ou à des communes dont le budget est en excédent.

Et cet exemple se multiplie à l'infini dans tous les ministères.

N'est-il pas également scandaleux, par exemple, de voir, au ministère de la guerre, 4 ou 500 officiers remplir le rôle qui était assuré par moins d'une centaine avant la guerre?... Et ainsi partout.

On place les amis; on gave les protégés des électeurs influents; on fait des largesses exagérées au grand dam de l'intérêt général et dans le simple but de fortifier la situation électorale de MM. X, Y ou Z...

Cela doit prendre fin. C'est le refrain que l'on entend de

tous les côtés, tandis que la colère gronde.

Car il serait vain de se boucher les oreilles. Il suffit de sortir pour constater à quel point le pays inquiet manifeste son écœurement de l'attitude de ses élus.

Espérons que le nouveau Cabinet saura être à la hauteur de sa tâche et que par l'application d'un programme particulièrement énergique, brutal s'il le faut, il pourra remonter le courant.

Il n'est que temps!...

En Belgique où la situation n'est pas plus brillante que la nôtre, on semble réagir avec vigueur.

D'abord le nouveau ministère a résolu le remboursement de la dette belge à l'Angleterre.

En rentrant de Londres, M. Francqui, après avoir rappelé toutes les mesures prises pour mettre de l'ordre dans les finances, a parlé de la stabilisation de la monnaie.

« Il ne faut pas s'imaginer, a-t-il dit, qu'il soit possible de stabiliser une monnaie par l'effet d'une simple disposition législative. Le rétablissement d'une monnaie, c'est la confiance que les étrangers et les nationaux peuvent avoir en elle, et cette confiance ne peut exister que si chacun a la certitude que l'ordre règne dans les finances intérieures. Supprimer qu'un gouvernement, quel qu'il soit, puisse, sans le concours de tous les citoyens indistinctement, empêcher une monnaie de s'avilir, c'est une utopie qui ne peut naître que dans des esprits simplistes. Le concours de tous lui est donc indispensable. »

M. Francqui a mis ensuite en valeur la situation de la Belgique, qui fait qu'aucune raison économique ne justifie l'avilissement du franc. Tout cela peut s'appliquer à la France :

« Si donc, a-t-il constaté, la valeur de notre franc est aujourd'hui aussi réduite et si nous la voyons diminuer encore au point de nous faire redouter une catastrophe financière, c'est qu'un facteur nouveau trouble profondément notre économie. Une partie importante de la population ne fait plus ce qu'elle faisait avant la guerre; elle ne rapatrie plus l'argent qu'elle possède à l'étranger. »

Ceux qui agissent ainsi ne semblent pas se rendre compte qu'ils conduisent le pays à l'abîme, et qu'en nuisant aux autres, ils se nuisent à eux-mêmes. En effet, l'avilissement de notre monnaie, c'est la perte de la confiance dans le crédit de l'Etat, c'est l'abaissement progressif du cours de nos rentes et la misère fatale pour leurs détenteurs, qu'on rencontre surtout dans les classes moyennes, c'est la perspective d'insurmontables difficultés pour nos grandes industries, lorsqu'elles auront à supporter les charges qu'imposera le relèvement de notre situation économique et financière. »

M. Francqui demande au pays de réagir contre ce funeste état d'esprit. Le gouvernement ne pourra pas faire de miracles; il doit pouvoir compter sur le concours de tous.

Ainsi il doit en être en France.

Que nous importe un ministère savamment dosé s'il doit continuer les errements du passé.

Est-il un seul d'entre nous qui, ayant un être cher en danger de mort, s'inquiéterait de l'opinion politique du docteur ou du chirurgien le plus qualifié pour opérer la cure ou tenter l'opération qui rendra la santé à notre malade?

Qui donc oserait répondre oui à cette question saugrenue?

La France est à la veille de la faillite; il serait vain de le nier. Les manœuvres coupables des politiciens précipitent la catastrophe.

Cette lutte écœurante des divers groupes autour des portefeuilles, alors que la vie du pays est en jeu, est une honte.

A quelque parti que l'on appartienne on doit souhaiter que des hommes résolus et courageux sachent prendre des suprêmes responsabilités et des décisions sans défaillance pour sauver le pays.

Hors de là tout n'est que misérable politiciannerie et crime contre la France.

A. C.

Les lignes ci-dessus étaient écrites et envoyées au moment où on avait cru que M. Herriot formerait le ministère.

Or, c'est M. Briand qui est chargé de le constituer.

M. Herriot n'a pas trouvé les concours qu'il sollicitait, de même que M. Briand ne les avait pas trouvés lorsqu'après sa démission il avait tenté de reconstituer le nouveau Cabinet.

Une dépêche reçue lundi matin de notre correspondant parisien, a fait connaître que M. Briand voulait « faire un ministère de concentration républicaine avec des personnalités telles que toutes les considérations personnelles deviennent secondaires. »

Il est évident que c'est plus le moment de s'arrêter aux considérations personnelles. C'est la situation financière du pays qui importe avant tout.

INFORMATIONS

A la S. D. N.

Les délégués italiens

La conférence maritime a validé après une discussion assez vive, par 67 voix contre 24, le mandat de M. Rossoni, délégué ouvrier fasciste italien, qui était contesté par la Fédération internationale des syndicats. A ce propos, elle a adopté une résolution de M. Arthur Fontaine (France), renvoyant au conseil d'administration du B. I. T. pour un rapport sur la procédure à suivre, la question de savoir si la protestation d'une fédération syndicale internationale est recevable directement ou doit être présentée par un délégué à la conférence. La conférence a ensuite adopté par 67 voix contre 14 le projet de recommandation élaboré par le B. I. T. sur les principes généraux de l'inspection du travail des gens de mer.

A la Commission des réparations

Un rapport de l'agent général des paiements sur l'administration du plan des experts

A l'occasion de la séance plénière tenue par la Commission des réparations, l'agent général des paiements a présenté un long rapport sur l'évolution économique et financière de l'Allemagne. Dans ce document, très complet et parfaitement agencé, on trouve notamment les derniers chiffres disponibles affectant l'administration du plan des experts pendant les neuf premiers mois de la seconde année. Il ressort d'autre part, de l'analyse de ce rapport, que l'Allemagne a fait régulièrement et ponctuellement les paiements que lui impose le plan et que les transports aux puissances créancières ont été effectués, couramment sans perturbations pour le change.

Ce qu'a reçu la Franco

Le total des fonds disponibles aux fins de répartition pendant la période allant du 1^{er} septembre 1925 au 31 mai 1926 s'est élevé à plus de 900 millions de marks-or. La Franco a reçu 46 millions de marks-or. Sur cette part, 45 millions de marks-or ont été utilisés pour payer les frais de l'armée d'occupation et de livraisons diverses.

L'agent général des paiements examine enfin la situation économique, industrielle, commerciale et budgétaire allemande et conclut sur une note optimiste en ce qui concerne les paiements à venir.

En Allemagne

L'expropriation des princes

14.889.703 personnes ont voté pour l'expropriation des princes. 542.311 ont voté contre cette expropriation.

Il y a eu plus de 500.000 bulletins nuls.

Il manque encore le résultat de quelques districts, en sorte que le résultat total peut être évalué en chiffre rond à 16 millions de personnes ayant voté pour l'expropriation. Environ 36 0/0 des inscrits ont voté pour l'expropriation des princes. On sait que pour que l'expropriation des princes soit décidée, il faut qu'elle soit approuvée par plus de la moitié des électeurs inscrits.

L'état-major allemand s'intéresse toujours à la Silésie

Le chef de la direction de l'armée, le général von Seeckt, se rend en Silésie, avec son état-major et de nombreux officiers du ministère de la Reichswehr pour diriger une manœuvre de reconnaissance qui doit avoir lieu dans la région de Grundberg et de Glogau. Cette manœuvre, à laquelle participeront presque tous les états-majors de la Reichswehr, jusques et y compris les états-majors de régiment, durera jusqu'à samedi prochain.

En Angleterre

Les relations anglo-russes

Parlant à une réunion, lord Birkenhead, secrétaire d'Etat pour l'Inde, a déclaré au sujet de la Russie :

« Je ne doute pas qu'à moins que nous n'observions des indices d'un changement de politique à notre égard de la part de la Russie, il ne soit nécessaire d'examiner à nouveau la question tout entière des relations avec ce pays et de décider s'il convient de les maintenir. »

Lord Cecil ne croit à un conflit direct qu'après mûre réflexion

Plusieurs discours ont été prononcés sur la question des bolchevistes, par M. Churchill entre autres. Parlant à Londres, le premier ministre, visant cette question comme les autres, a dit notamment qu'avec de la patience, du courage et surtout de la confiance, le gouvernement sortira victorieux des épreuves difficiles qu'il traverse actuellement.

Faisant allusion à la question des bolchevistes, le vicomte Cecil, parlant à Clithoroe, a déclaré :

« La situation en Europe est critique, mais le gouvernement anglais n'entrera en conflit direct avec la Russie qu'après avoir mûrement réfléchi. »

La grève anglaise

Parlant à Londres, M. Mac Donald a accusé le gouvernement de soutenir les propriétaires de charbonnages en proposant la loi de huit heures pour les mineurs. « Le vote de cette loi, a-t-il dit, ne règlera pas le conflit minier. »

Les ouvriers reprendront le travail aux anciennes conditions

Dans un discours qu'il a prononcé, M. Cook, secrétaire de la Fédération des mineurs, a déclaré que ce serait insulter les mineurs que de leur demander de discuter les propositions du premier ministre.

« Nous ne discuterons la question de l'augmentation des heures de travail avec personne, a-t-il répété. Nous sommes prêts à reprendre le travail, mais seulement aux conditions qui existaient en avril dernier. »

En Amérique

L'accord franco-américain sera ratifié plus tard

Il est désormais presque certain que le congrès s'ajournera le 30 juin. On a dans tous les cas annoncé qu'aucun projet concernant l'étranger ne serait plus discuté au cours de la session actuelle.

La richesse des Etats-Unis

On a déclaré à la Trésorerie que la plus-value des impôts pour l'année fiscale en cours dépasserait 300 millions de dollars.

Au Maroc

Nos troupes progressent au nord d'Ouezzan

Des opérations sont en cours, qui ont pour but d'élargir le front nord et de dégager largement Ouezzan. On compte avancer de 18 à 20 kilomètres. Les troupes du général Monhoven, parties du pignon de Berkha, ont pris Briekha, au confluent du Loukkos, et de l'oued Ougane, couvrant entièrement le territoire de la tribu des Rhoumas, qui se trouve ainsi absorbée, alors qu'une moitié restait encore dissidente.

Notre avance atteint de 15 à 18 kilomètres. Cette opération a été faite sans qu'un coup de fusil soit tiré et montre combien le travail de préparation avait été intense.

Les villages de Beletta et six autres villages se sont soumis et ont même

fourni immédiatement des partisans pour assister nos troupes.

De nombreux Rifains réfugiés chez les Khmés attendraient nos troupes pour les attaquer à Cherafat et à Asserdoun.

En Syrie

De nouvelles soumissions sont enregistrées

On annonce de Damas que les colonies du Djebel ont occupé Malahnsans incident. Les flancs-gardes ont dispersé par un tir d'artillerie cent rebelles, qui ont pris la fuite. Les villages de Kayssama, d'Abouzeik, de Behem et de Tilin ont offert leur soumission.

En Pologne

Le maréchal Pilsudski réorganise l'armée

On annonce officiellement la mise à la retraite d'office de 350 officiers par le maréchal Pilsudski, ministre de la guerre.

Le maréchal, qui s'occupe activement de la réorganisation de l'armée polonaise, fait aussi des coupes sombres dans le personnel du ministère de la défense. 250 fonctionnaires ont été renvoyés et sur dix services que comporte ce département, six ont été dissous.

L'armée polonaise va être réduite considérablement afin de faire des économies.

Le roi d'Espagne va être l'hôte de Paris

Le roi d'Espagne partira pour Londres le 25 juin et s'arrêtera deux jours à Paris. La presse espagnole commente favorablement l'attitude de la France dans les négociations actuelles pour le Maroc.

La Presse républicaine départementale

L'Association et syndicat de la presse républicaine départementale de France a tenu dimanche son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Ferdinand Réal. Après avoir entendu et approuvé le rapport du président et le compte rendu du trésorier, l'assemblée a procédé à la réélection des membres du comité dont les pouvoirs étaient expirés et le comité a constitué son bureau pour l'exercice 1926-1927 comme il l'avait annoncé l'année dernière.

A 8 heures a eu lieu le banquet annuel. M. Gaston Doumergue, président de la République, présidait. Dans une allocution chaleureusement applaudie, M. Ferdinand Réal a porté la santé du président de la République qu'il a vivement remercié des témoignages de sympathie qu'il ne cesse de prodiguer à la presse républicaine départementale.

Le « Journal du Lot » était représenté à cette Assemblée par son directeur, M. A. Coueslant.

La révocation de M. Piquemal

Le Syndicat national des agents des contributions indirectes communique une note dans laquelle il rappelle que le Ministre des finances à la suite de la révocation de Piquemal, a pris un arrêté excluant ce dernier de la commission des traitements dont il faisait partie. Le conseil syndical des indirectes ayant maintenu à M. Piquemal tous ses mandats, ce dernier s'est présenté à la commission. Celle-ci a refusé de l'admettre. Devant ce refus, tous les délégués du personnel se sont retirés après avoir lu une déclaration de solidarité avec Piquemal.

Une trouvaille archéologique

Au cours d'importants terrassements entrepris dans le centre d'Amiens pour construire de grands magasins, d'intéressantes trouvailles archéologiques ont été faites, notamment des monnaies, des objets en bronze, des vases décorés, un four, un puits, des fragments de murailles, le tout datant de l'époque gallo-romaine.

CHRONIQUE LOCALE

OU EST LE REMÈDE ?

Il semblait que la crise ministérielle dût être dénouée en quelques heures.

Pourquoi pas ? M. Briand s'est retiré de sa propre volonté, bien qu'il ait obtenu un vote de confiance de la Chambre.

Reconstituer un ministère était tout à fait possible; les concours ne devaient pas lui manquer. Ils lui ont manqué. Il a laissé la place à d'autres.

M. Herriot a pris cette place. Il n'a pas réussi à constituer un Cabinet.

Et c'est M. Briand, ainsi qu'une dépêche de notre correspondant parisien l'annonçait dimanche à midi, qui a été chargé de former le nouveau ministère.

Sans doute, la tâche est ardue parce qu'à cette heure, un nouveau Gouvernement a de graves responsabilités à prendre.

Que ce soit un ministère de gauche ou un ministère de concentration, cela n'a aucune importance. L'important c'est de réunir un groupe d'hommes compétents et de bonne volonté, surtout, qui veuillent prendre la défense du franc, c'est-à-dire de la situation économique.

Car il est navrant de constater que ce sont les puissances financières qui dominent et gouvernent malgré les véhémentes protestations du pays.

Dans un discours qu'il a prononcé, dimanche, dans la Sarthe, M. Caillaux a signalé cette féodalité financière contre laquelle on n'a rien fait jusqu'à ce jour.

M. Caillaux a dit :

« Nos devoirs maintenant à nous autres parlementaires, c'est de transformer nettement nos méthodes de travail, collaborer sans arrière-pensée à l'œuvre entreprise par ceux qui gouverneront demain ou après-demain, à la condition qu'ils apportent un programme positif, réfléchi, adapté aux exigences de la réalité, à la condition aussi que les gouvernants disciplinent notre finance où il est intolérable que s'ébauchent des féodalités, où il est inadmissible que se constituent des Etats dans l'Etat prétendant à dominer, à régenter la nation, à dicter leurs volontés aux pouvoirs publics. »

Voilà bien le mal dont souffre la France. Ce n'est pas, hélas ! la première fois qu'il est signalé. Mais il faut croire qu'il est bien enraciné pour qu'on n'ait pu l'enrayer, ou bien il faut que la complicité des politiciens soit acquise à ces féodalités.

Et certes, qu'on lise tous les ordres du jour, toutes les décisions prises par les divers groupes politiques qui forment la majorité parlementaire.

On ne trouve rien qui concerne cette question-là.

Dans tous les cas, il est bizarre que ce ne soit qu'au moment des crises ministérielles qu'on songe à prendre des mesures contre les spéculateurs et qu'on en parle.

Si la spéculation sur le franc, sur les denrées n'était que d'hier, le contribuable pourrait dire : « Ah ! on s'occupe de moi ! »

Mais, il y a de belles lunes que cette spéculation règne en maîtresse, que les « féodalités » se constituent en Etats dans l'Etat, qu'elles sont constituées et qu'elles sont toutes puissantes.

On a pris des décrets, on a voté des lois contre elles. Ces décrets et lois n'ont jamais été appliqués.

On fait trop de politique.

Que fera le nouveau Gouvernement ?

« Dans l'état actuel de la situation politique, dit la « Volonté », le concours des deux Chambres peut être acquis à deux conditions. La première, c'est que le gouvernement de demain s'inspire avant tout de la leçon des événements et ne s'embarasse pas des théories abstraites et des programmes de coteries, se décide à tenir exclusivement compte des réalités. La seconde, c'est qu'il se montre décidé à n'hesiter devant aucun risque et à agir coûte que coûte. »

Oui, agir coûte que coûte, mais contre qui ? Contre les spéculations de toutes catégories.

Le remède est là. Il n'est que là.

LOUIS BONNET.

QUAND AGIRA-T-ON ?

Le beau temps est revenu. 21 juin, c'est l'été qui nous amène la chaleur dont les récoltes ont bien besoin.

Mais, malheureusement, les récoltes seront en retard. Comme nous l'avons indiqué, la soudure pour le blé ne se fera pas à l'époque normale. Alors ? Et le pain ? Son prix connaîtra-t-il une ascension vertigineuse que les cours derniers font prévoir ?

Le nouveau Gouvernement ne se préoccupera-t-il pas de cette question ? Il aurait bien tort de ne pas le faire. Du blé, il y en a, quoi qu'on dise dans plusieurs régions, et le Gouvernement le sait bien.

M. Dieudonné, dans l'« Œuvre » a fait une enquête au sujet de la spéculation sur les blés. Il a visité plusieurs régions.

Il écrit : « Du blé ? m'a dit un fermier. Si on voulait se donner la peine d'en chercher, il y en a qui ne se cache même pas. Voulez-vous que je vous montre en plein champ des meules dont les gerbes ne sont pas encore battues ? Moi, comme une poire, et parce que j'avais besoin d'argent, j'ai tout vendu après ma récolte. Quinze jours plus tard, des courtiers sont venus chez moi pour que je garde ce qu'ils croyaient que j'avais encore ; ils m'offraient de l'argent d'avance, me garantissant d'une baisse improbable. De tous les petits cultivateurs de la région, bien peu ont pu profiter de cette aubaine. Mais tous les gros ont engrangé le blé battu, et ils ont laissé en meules ce qu'ils ne voulaient pas vendre à ce moment-là. Je vais vous les montrer, les meules que je vous dis, et vous verrez que les rats et les mulots en ont mangé une belle part, au point que ça a attiré de la vermine dans le village, et que les poulaillers et les clapiers sont dévastés ; ça bouffe les œufs, les petits poussins et les petits lapins ! Ce qu'il faudrait, je sais bien que ça ferait geuler tous ceux qui ont conservé du grain, ce serait la réquisition. On n'a rien dit pendant la guerre, parce que c'était la guerre, mais la situation est presque aussi grave. Il faudrait réquisitionner tout de suite au prix où l'on a vendu en octobre : sans ça, on est cuit ! Si les pluies continuent, s'il n'y a pas un mois de soleil et de chaleur, ça va pourrir sur pied. Alors, ils vendront au cours qui s'établira après une moisson détestable. Pensez-vous que les cultivateurs vont s'opposer à la réquisition, eux qui ont, presque tous, lâché leur récolte à l'automne ? Au contraire ! »

Non, les petits et moyens cultivateurs ne protesteront pas contre la réquisition. Ceux-ci ont vendu leur blé en juillet, en août, en septembre 1925. Combien ? 120 francs environ, le quintal. Or, à combien est le prix du blé, aujourd'hui ? Les acheteurs de ces blés, les ont stockés. Ils le revendront, aujourd'hui, avec un bénéfice de plus de 100 fr.

Les petits et moyens agriculteurs voient avec indignation cette spéculation qui ne profite qu'à quelques groupes de courtiers. Le Gouvernement ne verra-t-il pas la nécessité d'exiger une réquisition des blés qui, comme l'indique notre confrère de l'« Œuvre » et ce que chacun peut constater, sont la proie des mulots et des rats ?

LOUIS BONNET.

Blessé à l'ennemi

Notre jeune compatriote, le maréchal des logis Rames, du 6^e spahis, a été grièvement blessé à la jambe, en Syrie.

Le maréchal des logis Rames, est le fils de M. Rames l'agent d'assurances bien connu, qui habite Cabessou.

Nous faisons des vœux de prompt rétablissement du vaillant sous-officier.

Perceptions

Sur le tableau d'avancement applicable à l'année 1925 du personnel titulaire des perceptions, nous relevons les noms suivants du Lot.

Pour le grade de commis principal de 7^e classe, M. Nouailles, commis ordinaire de 1^{re} classe.

Pour le grade de commis de 3^e classe, M. Barre, commis de 4^e classe.

Pour le grade de commis de 4^e classe, M. Labie, commis ordinaire de 5^e classe.

Ponts et Chaussées

M. Clamagirand (Jules), adjoint technique des Ponts et Chaussées de 2^e classe, attaché dans le département du Cantal, a été affecté à dater du 16 juin 1926 dans le département du Lot, au service ordinaire (bureau de l'arrondissement du Nord), à Figeac en remplacement de M. Pfafl, précédemment appelé à une autre destination.

Service Vicinal

M. Gracias est nommé cantonnier de 5^e classe à Gourdon, en remplacement de M. Fau, appelé à un autre poste.

M. Sourzat est nommé cantonnier de 5^e classe au Pigeon, en remplacement de M. Cousy, appelé à un autre poste.

Téléphones

Nos jeunes compatriotes Mmes Cardoni et Célaré, reçues aux derniers examens des postes, sont nommées Paris (téléphones), la première à Passy, la seconde à Trudaine.

Les journées du Lot

Sous le nom de « Journées du Lot » le Comité des Sites et Monuments du Touring-Club de France que préside M. Edmond Chaix, directeur de l'office national du Tourisme, accomplira du 25 au 29 juin prochains, un voyage officiel d'études et d'enquêtes dans notre département.

Le Touring-Club, personne ne l'ignore, a pour but principal la propagande du Tourisme en France. C'est à cette fin générale qu'il a été reconnu d'utilité publique, il y aura bientôt 20 ans. Mais la puissante association de l'Avenue de la Grande Armée n'envisage point la mission dont elle s'est chargée sous un angle étroit et purement utilitaire. Elle considère comme un de ses devoirs primordiaux de veiller à la conservation et à la préservation de ce qui donne un intérêt spirituel au tourisme désintéressé : sites, monuments, usages locaux, art provincial, mille choses qui participent à la vie de toujours de notre pays et constituent toujours son charme sans second.

Tous les ans, le Comité qui va se rendre chez nous, y prendra langue avec les autorités, avec ses délégués, avec toutes les personnes qui se préoccupent de la sauvegarde des beautés naturelles et architecturales, visite un département français. En 1926, c'est le Lot qui se trouve mis à l'honneur.

Durant les trois premiers jours, Cahors sera le point d'attache de la studieuse caravane. Le 25 juin, séance inaugurale, visites de la ville de jour et de nuit et, dans l'intervalle, excursion au château de Geurac, chef-d'œuvre trop peu connu de l'art de la Renaissance. Le 26, visite à Cayx, Luzach, Puy-l'Évêque, Duravel, Montcabrier, Pestillac et Montléral. Le 27, Cahors, la belle vallée du Célé de Sainte-Eulalie à Cabrerets par Marciac et Saint-Sulpice. Les 28 et 29, c'est le tour du Haut-Quercy : Gourdon, Rocamadour et Alviçnac d'abord, puis Saint-Céré, Bretenoux, Carennac, Martel, Gluges et Souillac.

Les nombreux arrêtés projetés permettront à M. Edmond Chaix et à ses compagnons d'examiner sur place quantité de sites et de monuments de grande valeur dont la conservation paraît encore inefficacement assurée. La quintuple randonnée offrira par surcroît, au Comité, l'occasion d'admirer notre cher Quercy et de rapporter de lui des notes et des souvenirs précieux à beaucoup de titres.

Nous sommes certain que non seulement les membres du T. C. F. et leurs amis, mais le grand public lui-même tiendront à honorer de leur sympathie et à favoriser de leur concours les journées du Lot du T. C. F. En leur témoignant cet intérêt, ils pensent avec raison servir la cause de la petite patrie lotoise !

Eug. GRANGLÉ,
Délégué départemental du T. C. F.

LES FÊTES DE CAHORS

Le beau temps a daigné arriver samedi : c'était tout ce que l'on désirait pour que la réussite des fêtes fût assurée.

Dans la soirée de samedi, les trains amenèrent de nombreux visiteurs, qui, ainsi que la population, assistèrent à la retraite.

Les musiciens de l'Avenir, les tambours et clairons de la Diane parcoururent la ville en jouant un pas redoublé. Ce fut une promenade en musique sans flambeaux.

L'Hôtel de ville devant lequel la fanfare joua un pas redoublé, était illuminé par 3 petites lampes électriques et les 2 bees de gaz habituels.

A 10 heures, danseuses et danseurs se rendirent au Palais des Fêtes où avait lieu la redoute.

Un public nombreux parmi lequel on remarquait des travestis élégants et originaux se pressait dans la salle coquettement décorée et dans la cour de l'établissement.

Deux orchestres alternaient, tantôt pour le bal dans la salle, tantôt pour le bal dans la cour.

Au cours du bal, on procéda à l'élection d'une reine et de deux demoiselles d'honneur : La reine fut Mlle Coustillaac habillée en Arlésienne, Mlles Tarral et Laboudie furent élues demoiselles d'honneur.

Puis furent distribués les prix de déguisement. Le premier prix pour homme a été décerné à M. Méchin, travesti en officier de hussards du premier Empire. Un prix de couple fut décerné à deux pierrots à boutons d'or.

Vers 11 heures, arrivèrent les voltigeurs et les tambourinaires de Provence. Ils furent très chaleureusement accueillis pour remercier les assistants, ils voulurent bien danser aux sons des « tutu-panpan ».

Ils furent très applaudis. Le bal continua : ce n'est qu'à 2 h. qu'il prit fin.

Le Dimanche

Dans la matinée de dimanche, les trains, les autos, les voitures amenèrent une foule considérable de visiteurs.

Le temps était superbe : c'était l'été qui s'annonçait bien.

Les visiteurs eurent l'agrément de parcourir les Boulevards : toutefois, devant l'Hôtel de Ville, les voltigeurs salonnais dansèrent accompagnés par les tambourinaires.

Le temps d'aller déjeuner et la foule se rendit sur les cotéaux pour assister à la course de motos et d'autres qui avait lieu côte de Roquebillière.

Malgré la chaleur, il y avait beaucoup de spectateurs qui restèrent jusqu'à 5 heures 1/2 pour voir gravir à une vitesse de 80 kilomètres et plus la côte.

Le départ de la course fut donné par M. Caumer, délégué pour le Lot de l'Automobile Club du Midi, club organisateur de la course.

Un accident sans gravité s'est produit. Un motocycliste fit une chute et se blessa à un bras. Mais il put continuer la course.

A 5 heures, l'Avenir Cadurcien a donné un excellent concert sur les Allées Fénelon, puis les Voltigeurs salonnais dansèrent sur le kiosque, accompagnés par les tambourinaires.

Musiciens, voltigeurs et tambourinaires furent applaudis par la foule qui se pressait sur les Allées Fénelon.

A 6 heures eut lieu le défilé des voitures fleuries : le cortège était précédé par les gendarmes à cheval qui assuraient le service d'ordre.

Sur un char décoré d'une bande de calicot tricolore, 10 musiciens jouaient un pas redoublé. Une vingtaine de voitures, automobiles suivait, parmi lesquelles il y en avait deux ou trois qui étaient fleuries, celle de M. Caumer, directeur des magasins du Printemps, et une voiture montée sur des roues de bicyclettes.

A 6 h. 1/2, les voltigeurs salonnais dansèrent sur le trottoir de l'hôtel de ville aux sons des tutu-panpan.

Dès 9 heures, la foule se rend au parc de l'Évêché, pour la représentation de l'« Arlésienne ».

L'aménagement du parc est superbe. Les illuminations font un effet ravissant. Le cadre se prête admirablement à une représentation théâtrale.

L'interprétation du chef-d'œuvre d'A. Daudet fut, de tous points, remarquable. Tous les artistes furent longuement applaudis.

L'orchestre, dirigé par M. Montpérier, fit entendre d'attendrissantes mélodies où se répondent en sourdine tour à tour violons et violoncelles, et où flûtes et clarinettes traduisent si délicieusement une ondoyante couleur locale.

Assez peu de chants, quelques chœurs composés par les membres de l'Orphéon de Cahors et des élèves de l'École Normale d'Institutrices dirigés par M. Barreau, qui furent brillamment exécutés.

Le public fit de longues ovations à tous les artistes, musiciens et chanteurs, ainsi qu'aux voltigeurs salonnais et aux tambourinaires qui, au cours de la représentation, parurent sur la scène.

La représentation fut terminée à minuit.

La foule se rendit sur les Boulevards, brillamment illuminés, et où avaient lieu des bals.

Devant le Champ de mars, le Palais de Justice, le Café Tivoli, sur les Allées Fénelon, des orchestres faisaient danser les couples amateurs de danses.

Ces bals prirent fin à 2 heures du matin.

Chacun alla se coucher, enchanté de la journée et de la soirée, pour lesquelles des félicitations doivent être adressées aux organisateurs.

Voici le résultat des courses de motos, d'automos :

Motos (Catégorie 350 c/m) : 1^{er}, M. Clomont, sur Terrot ; 2^e, M. Pélissier, sur Terrot.

(Catégorie 500 c/m, amateur) : 1^{er}, M. Saint-Pé, sur Koeller.

(Catégorie 500 c/m, professionnelle) : 1^{er}, M. Péan, sur Peugeot.

(Catégorie 750 c/m, amateur) : 1^{er}, M. Delard, sur Triumph.

Voitures (350 c/m) : 1^{er}, M. Roger Soulet, sur Micron.

(1000 c/m, tourisme) : 1^{er}, M. Galinier, sur Salmson.

(1000 c/m, course) : 1^{er}, M. Trouvé, sur Salmson ; 2^e, M. d'Ormy, sur E. H. P. ; 3^e, M. Bayle, sur X. ; 4^e, M. Barthélémy, sur B. B. C.

(1500 c/m, tourisme) : 1^{er}, M. Piron, sur X. (1500 c/m, sport) : 1^{er}, M. Artigalas, sur Donnet Zedel.

(1500 c/m, course) : 1^{er}, M. Delmas, sur Bugatti.

(2 litres, tourisme) : 1^{er} ex-æquo, MM. Jayot et Guiraud, sur Talbot ; 3^e, M. Albe, sur X.

(2 litres, sport) : 1^{er}, M. M. Caubet, sur Sénéchal.

(3 à 5 litres, tourisme) : 1^{er}, M. Rigal, sur Peugeot.

(3 à 5 litres, course) : 1^{er}, M. Boillot, sur Peugeot.

Diplôme d'études supérieures
Nous avons appris avec plaisir le succès de Mlle Bouyssou, licenciée ès-lettres, fille de notre compatriote, M. Bouyssou, professeur à l'école primaire supérieure de Toulouse, reçue avec la mention assez-bien à l'examen du diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie, qu'elle vient de présenter devant la Faculté des lettres de Toulouse. Elle avait choisi comme travail inaugural une étude sur « la Situation financière de Toulouse de 1750 à 1789 ».

Nous adressons à la jeune lauréate nos plus sincères félicitations.

Election municipale
Par arrêté de M. le préfet du Lot, les électeurs de la commune de Duravel sont convoqués pour le dimanche 4 juillet à l'effet d'élire un conseiller municipal, en remplacement de M. Capoulon, maire, décédé.

Tribunal de simple police
A l'audience de simple police de Cahors, les condamnations suivantes ont été prononcées : onze pour excès de vitesse, une pour défaut de rétroviseur, deux pour défaut de lanterne

à bicyclette, deux pour achat avant l'heure sur le marché, une pour fermeture tardive, trois pour tapage nocturne.

Pour la défense du monopole des tabacs

M. Delport, président de la C. G. P., M. Caura, président de la Fédération des débiteurs de tabac, et M. Siette, secrétaire général de la Fédération des ouvriers et ouvrières des manufactures des tabacs, se sont réunis mercredi, 16 juin, à 21 heures, chez M. Freysenge, avocat-conseil de la C. G. P., à Paris pour s'entretenir au sujet de la défense du monopole.

Après un échange de vue d'un commun accord, il fut décidé que chaque Président convoquerait son bureau à une réunion qui aura lieu le 29 juin à Paris et où tous les parlementaires intéressés seront convoqués.

Voici la lettre de convocation qui leur est adressée.

Il est notoire que le Monopole d'Etat des Tabacs va être, sans délai, l'objet de remaniements profonds, susceptibles de l'affecter dans une mesure qui peut aller jusqu'à la cession préconisée par certains.

Les intérêts de nos Planteurs ne peuvent manquer d'être sérieusement en jeu, voire même en danger. L'heure est venue où le Bureau de la Confédération, composé d'un Président de chaque Fédération, doit prendre ses positions et ses responsabilités.

En accord parfait avec la Fédération Nationale des Débiteurs de Tabacs et la Fédération des ouvriers et ouvrières des Manufactures de l'Etat, j'ai décidé la réunion complète de notre Bureau auquel se joindront les Bureaux des deux Fédérations précitées.

Cette réunion aura lieu de Mardi 29 Juin, à 9 heures du matin, à la Mairie du 1^{er} Arrondissement, 4, Place du Louvre, Paris.

J'insiste d'une façon toute particulière pour que votre Fédération soit représentée à cette réunion par votre Président. Notre Confédération, si vivante, n'a pas connu une heure plus grave que celle qui se présente aujourd'hui, et jamais son intervention n'a été plus nécessaire.

La réunion du Mardi 29 Juin aura une importance capitale ; toutes dispositions sont prises pour qu'elle ait un résultat efficace. Je n'hésite pas, ayant pris moi-même toutes mes responsabilités, à vous déclarer que le devoir impérieux de votre Fédération est d'être présente à Paris le 29 juin.

Je vous prie, au reçu de la présente convocation, de bien vouloir m'en adresser réception, en me donnant l'assurance formelle de votre présence au jour convenu.

Je vous prie d'agréer, mon cher Collègue et Ami, l'assurance de mes sentiments cordialement dévoués.

Le Président
de la Confédération des Tabacs,
L. DELPORT.

Conférence publique
On nous communique :

La Ligue Républicaine Nationale a délégué M. Eugène Mittler, journaliste brillant et orateur de grande envergure, pour faire dans notre département une tournée de propagande, en vue de la constitution dans les principaux centres, de sections de la L. R. N.

Depuis quinze jours, l'actif propagandiste, qu'est M. Mittler, parcourt le département.

M. Eugène Mittler qui a déjà parlé à Gourdon, Figeac, Souillac, ces jours derniers, parlera mercredi 23 juin à 21 h. au Palais des Fêtes de Cahors.

La conférence que fera M. Eugène Mittler sur la situation générale et la crise financière actuelle, sera publique et même contradictoire. Tous les citoyens de Cahors, à quelque parti qu'ils puissent appartenir y sont cordialement invités.

Cour d'assises du Lot
Audience du 21 juin 1926

Infanticide
La seconde session des assises du Lot s'est ouverte lundi 21 juin, à 12 heures, sous la présidence de M. Langlade, conseiller à la cour d'appel d'Angers, assisté de MM. Grimal, président du tribunal, et Testas, juge au siège.

Une seule affaire figure au rôle. C'est un infanticide commis par la nommée Amélie-Bernadette Lacout, 18 ans, née le 13 juillet 1907, à Ste-Croix, arrondissement de Villefranche (Aveyron), domiciliée à Capdenac-le-Haut (Lot).

Voici l'acte d'accusation.

Acte d'accusation
Le jeudi 21 janvier 1926, M. le Maire de Capdenac-le-Haut avait le parquet de Figeac que le cadavre d'un enfant nouveau-né venait d'être découvert au bas des remparts qui entourent le bourg.

L'enquête, effectuée au cours du transport de justice, permit de soupçonner une jeune fille de Capdenac-le-Haut, la nommée Amélie Lacout, âgée de 18 ans, demeurant avec ses parents. Après avoir nié, celle-ci reconnut être l'auteur de cet infanticide et fit le récit de son crime.

Prise, vers le milieu de la nuit du 15 au 16 janvier, des douleurs de l'enfantement, elle avait accouché à quatre heures du matin d'un enfant dont elle ignorait le sexe. Cet enfant ayant poussé quelques cris, elle lui avait serré le cou avec un mouchoir jusqu'à ce qu'il ne donna plus signe de vie. Sans ôter ce lien, elle avait laissé le cadavre sur un lit, jusqu'à six heures. A ce moment, ayant enveloppé l'enfant dans sa chemise, elle était sortie de chez elle emportant le petit cadavre dissimulé sous sa juquette. Elle s'était rendue à environ 200 mètres de son habitation, sur le rempart dominant de 8 km. environ le lieu dit « Le Saut » et avait jeté au pied du mur le paquet plié dans la chemise. Elle était alors revenue chez elle d'où, accompagnée de son père, elle était allée à pied, dans la neige tombée abondamment cette nuit-là, prendre le train à Capdenac-gare. Elle y avait rencontré son amant, et tous les deux étaient partis à Villefranche-de-Rouergue, où ils assistèrent le jour même à un mariage. Elle raconta au jeune homme qu'ayant accouché pendant la nuit d'un enfant mort-né, elle

était allée jeter le cadavre au bas d'un mur.

Le lendemain soir, ils revinrent ensemble à Capdenac-le-Haut et passèrent la journée du lundi 18 janvier chez les parents de l'accusée. Ils allèrent par curiosité, l'après-midi, sur les remparts voir l'enfant qu'il devait se trouver l'enfant.

L'information n'a pu établir que l'accouchement et même la grossesse de la fille Lacout aient été connus de ses parents et de sa sœur.

L'autopsie du cadavre a démontré que l'enfant du sexe masculin, était né presque à terme, vivant, viable et bien constitué. L'inculpée a reconnu qu'elle n'avait fait aucun préparatif pour recevoir l'enfant. Celui-ci serait le fruit de relations qu'elle entretenait fréquemment avec un jeune homme de 24 ans qu'elle espérait épouser.

Dès les premiers mois, elle avait annoncé sa grossesse à son amant, et, sur ses conseils elle avait pris une purge d'eau-de-vie allemande en vue de se faire avorter.

Après la lecture de l'acte d'accusation, le Président procède à l'interrogatoire de l'accusée qui avoue son crime.

Les témoins entendus ne donnent pas de mauvais renseignements sur l'accusée, qui est une jeune fille, plutôt malheureuse.

Dans son réquisitoire, M. le Procureur de la République réclame une condamnation, mais il le fait sans sévérité, et ne s'oppose pas aux circonstances atténuantes.

M^{re} Calmon plaide pour l'accusée. Le jury rapporte un verdict négatif. L'accusée est acquittée.

Les officiers de complément démissionnaires

Aux termes de la législation en vigueur, les officiers des réserves qui ont démissionné de leur grade pour rengager comme sous-officiers, ne peuvent être admis au bénéfice des dispositions concernant les officiers de réserve qui accomplissent comme tels un stage au Maroc ; mais ils pourront être réadmis dans le cadre latéral, si les dispositions de l'article 9 du projet de loi, portant addition sur l'organisation des cadres des réserves, voté par le Sénat et en instance devant la Chambre, sont adoptées sans modification par cette assemblée.

Les impôts sur les traitements et salaires et l'administration de la guerre

La loi de finances du 13 juillet 1925 a étendu les obligations des chefs d'entreprise en ce qui concerne les renseignements à fournir à l'administration des contributions directes pour l'assiette des impôts sur les traitements et salaires.

L'administration de la guerre, pour se conformer à la loi, sera tenue, dorénavant, de faire connaître au service des contributions directes toutes les commissions, les courtages ou autres rémunérations versés à des courtiers, commissionnaires ou intermédiaires de commerce n'ayant pas la qualité de salaire, ainsi que les honoraires, vacations ou autres rémunérations susceptibles d'être en compte pour l'établissement de l'impôt sur les bénéfices des professions non commerciales et dont le montant total brut, au cours de l'année, aura atteint la somme de 1.000 fr.

Procès-verbaux
Nous signalons, d'autre part, les jugements rendus par le tribunal de simple police contre les chauffeurs qui ne veulent pas s'astreindre à observer les règlements concernant la vitesse des voitures dans la traversée de la ville.

On voit que ces procès-verbaux ont été dressés et appliqués.

La sanction n'est pas très grave. Mais, à titre d'indication, il est, quand même, intéressant de faire connaître aux délinquants que les frais du premier procès-verbal s'élèvent à plus de 40 francs !

Et bien qu'on ne paie qu'avec du papier, c'est toujours plus de 2 papiers de 20 francs chacun qu'il faut verser !

Au deuxième procès-verbal, les frais pourraient être plus élevés.

Quant au troisième n'en parlons pas ! parce qu'il faut espérer qu'aucun chauffeur ne se mettra en faute, 3 fois !

L. B.

Avis de concours
La date du concours pour le recrutement de surnuméraires qui avait été fixé aux 22, 23 et 24 juillet 1926 est reportée aux 10, 11 et 12 août 1926.

La liste d'inscription des candidatures sera close le 10 juillet.

Les candidats devront être âgés de 17 ans au moins au 12 août 1926 et de 25 ans au plus au 22 juillet 1926.

La date des concours régionaux pour le recrutement de dames-employées qui avait été fixée aux 28 et 29 juillet 1926 est reportée aux 5 et 6 août 1926.

La liste d'inscription des candidatures sera close le 5 juillet.

Les candidates devront avoir atteint la limite d'âge minima réglementaire le 6 août 1926 et ne pas avoir dépassé la limite maxima le 28 juillet 1926.

Arrondissement de Cahors
Marmignac

Pour un service d'autobus. — Depuis déjà longtemps, notre commune demande à être desservie par un autobus. Une première demande, formulée il y a 3 ou 4 ans, sollicitant le passage par Marmignac de l'autobus Gourdon-Cahors, par une déviation à l'embranchement de Luziers, ne fut pas accueillie favorablement ; la commission des autobus, comme d'ailleurs le concessionnaire, se trouvèrent

d'accord pour en refuser la réalisation.

Au moment où le Conseil général va de nouveau étudier cette question des autobus départementaux, il n'est peut-être pas inutile de revenir sur cette amélioration à laquelle semble avoir droit notre importante commune.

Nous savons que Cazals et Salviac demandent un nouveau service les reliant à la voie ferrée, et certains préconisent une entente entre ces deux localités, pour une ligne unique. Si cette solution est adoptée, et c'est celle qui nous paraît la plus favorable, notre réclamation devra forcément s'y adapter ; et comme il est probable que cette nouvelle ligne sera assurée par une voiture plus petite que celle de Gourdon-Cahors, il serait alors possible d'obtenir qu'elle passe par Marmignac.

Ainsi donc, au cas où un service serait créé de Cazals à Salviac et à la gare de Dégagnac, nous estimons que la meilleure combinaison serait encore d'obtenir que le trajet soit le suivant : Cazals, Marmignac, Luziers, Salviac et Dégagnac.

De la sorte, cette nouvelle ligne aurait un trajet de 18 kilomètres à peine, de Cazals à Dégagnac-gare, et elle donnerait satisfaction à tout un groupe de communes importantes, dont deux chefs-lieux de canton.

Nous avons donc bon espoir en sa réalisation.

Belfort
Accident. — Un accident, qui aurait pu avoir les plus graves conséquences, s'est produit à Salvagnac, chez M. Nègre, gendre Bailloc, dont la maison est en réparation. Une lourde échelle, déplacée par l'un des ouvriers, a déroché une grosse pierre qui a roulé sur le sol, blessant assez grièvement l'ouvrier, Adrien Pouzergues à un pied et M. Nègre à la tête et à un bras.

Le docteur Courrech, appelé en toute hâte, a donné ses soins aux blessés. Il a prescrit un repos de trente jours à M. Pouzergues.

Duravel
Electricité. — Par suite de courts-circuits qui se sont produits, la semaine dernière, à deux jours d'intervalle, provoquant des commencements d'incendies en maints bâtiments, et même de petits accidents d'électrocution, mais sans gravité, nous n'avons pas de lumière.

Une équipe d'ouvriers vaque tous les jours aux réparations et révision du transformateur de Duravel, d'où paraîtrait venir le mal d'après l'avis du Directeur de l'usine, qui s'est rendu sur les lieux deux fois pour déterminer les causes de ces courts-circuits.

Espérons que d'ici peu, l'éclairage nous sera rendu.

Villedieu
Fête locale. — La jeunesse de Villedieu organise pour le 27 juin, la fête locale.

Le programme de cette fête est très bien composé. Il intéressera vivement les nombreux visiteurs qui se rendront dans

en raison de l'empêchement de sa carrosserie, est obligé de prendre ce véhicule assez court. La voiturette, venant en sens inverse, se trouva coincée entre l'autobus et le trottoir. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes, mais les dégâts matériels sont assez importants. La voiturette, notamment, se trouve dans l'impossibilité de continuer sa route.

Plusieurs accidents se sont produits en quelques mois à ce tournant très dangereux et il serait à désirer que le projet de raccordement du lotissement de l'hospice avec la place Louis-Vivier puisse se réaliser promptement.

Cueillette du tilleul. — Le maire de Figeac rappelle à ses administrés que la cueillette des fleurs de tilleul est interdite comme d'habitude, place de la Raison.

En ce qui concerne les arbres des autres promenades et des voies de la ville, la cueillette peut être autorisée sous réserve d'une demande verbale à la mairie et à condition que les fleurs soient détachées à la main et sans couper les branches.

Eclairage des bicyclettes. — Nous rappelons que suivant l'article 49 du Code de la Route, les bicyclettes aussi bien que les véhicules de toutes sortes doivent dès la tombée du jour être pourvus de l'éclairage. De plus il leur est interdit de gêner la circulation en stationnant sur le pont Gambetta.

Dans les hypothèques. — Notre distingué compatriote, M. Decas, auxiliaire au bureau des Hypothèques de notre ville, vient d'être reçu avec le numéro 100, au dernier concours à l'emploi de commis des Hypothèques. Nos sincères félicitations.

Cajaro

Mariage. — Le 21 juin a eu lieu le mariage de M. Jean Masson, représentant de commerce à Houdain-le-Bavay (Nord), fils de M. Fernand Masson, industriel, officier d'académie, avec Mlle Yvonne Teysnière, notre gracieuse compatriote, dame employée des Postes dans le département du Nord, fille de notre ami Louis Teysnière, boulanger à Cajaro.

Aux nouveaux époux, nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité. — P. V.

St-Perdoux

Nouvelle subvention. — A la suite des démarches faites par nos dévoués représentants, MM. Loubet, sénateur-questeur, et Bouat, député, une nouvelle subvention de 10.533 fr. vient d'être accordée à notre commune, pour la réfection du chemin rural de Soullillanes à Bel-Air.

Nos remerciements à nos dévoués représentants.

Bessonies

Carnet blanc. — Ces jours derniers a été célébré le mariage de Mlle Laurence Lacarrière, de Bessonies, avec M. Pierre Lalaurie, de Cayrols. Nous offrons nos plus sincères vœux de bonheur aux sympathiques nouveaux époux.

Accident. — M. Loudières, propriétaire au Prat, commune de Bessonies, se rendait dernièrement en voiture à Parlan, lorsque son cheval fut effrayé par un troupeau et renversa la voiture.

M. Loudières se recula à la tête une blessure assez sérieuse et se foula un pied. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Sousceyroac

Conseil municipal. — Le conseil municipal de Sousceyroac s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Vic, maire, pour la tenue de la session budgétaire. Voici les principales affaires qui ont été traitées au cours de la séance :

M. le maire soumit tout d'abord au conseil municipal les budgets du bureau de bienfaisance, qui ont été déjà votés par la commission administrative. Ces documents sont adoptés.

M. le maire présente ensuite au conseil le projet de règlement définitif des budgets de l'exercice écoulé. Cette pièce, compatible, appuyée de toutes justifications utiles, fait ressortir un reliquat de 57.431 fr. 91, qui est reporté en recettes et en dépenses sur le budget supplémentaire de la présente année.

Le budget primitif pour 1927 est ensuite examiné en détail et voté en même temps que le projet de budget du service vicinal, et l'assemblée passa à l'étude des affaires courantes.

Assistance aux femmes en couches. — Des demandes présentées par M. le maire reçurent un accueil favorable.

Assistance aux vieillards. — Trois demandes sont soumises au conseil; deux sont acceptées; la troisième est ajournée.

Service général de l'assistance publique. — Deux demandes de radiation réclamées par M. le contrôleur des lois d'assistance, sont approuvées.

Une demande d'augmentation formée par M. le cantonnier communal Carpel est favorablement accueillie. Son traitement annuel sera porté à 300 francs par mois de travail effectif.

M. le président présente au conseil un mémoire des réparations à exécuter à la

caserne de gendarmerie. La commission des travaux publics fera exécuter les plus urgentes, seules compatibles avec les ressources communales disponibles.

Une subvention de 400 francs est votée pour le courrier de Laroquebrou, qui rend de réels services.

Primes à la natalité. — La répartition du crédit voté l'an dernier aura lieu suivant le règlement observé pour les primes départementales.

Chemins ruraux. — Le crédit réservé à cet effet est réparti équitablement entre les villages particulièrement dignes d'intérêt.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures du soir.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Force et lumière du Quercy (secteur de Gourdon). **Index électrique du 1^{er} trimestre 1926.** — L'index électrique du 1^{er} trimestre 1926 est fixé à 262 par le Ministre des travaux publics, d'où :

262 - 130 = 132 x 0,002 = 0,264 à ajouter au prix de base de 1 fr. 50 = 1 fr. 764 le kilowatt-heure.

Ce renseignement est donné à titre de justification du tarif aux nombreux usagers de l'énergie électrique du Secteur de Gourdon.

Contribution volontaire (suite). — MM. Davidou, maire de Gourdon, 100 fr.; Planacassagne, sous-préfet, 100 fr.; Dalet, greffier de paix, 100 fr.; Poujade, chef cantonnier, 10 fr.

(A suivre)

Labastide-Murat

Conseil municipal. — Le conseil décide de remplacer la taxe des prestations en nature pour 1927 par une taxe vicinale, laquelle sera représentée par des centimes additionnels aux quatre contributions directes en nombre suffisant pour produire une somme équivalente à la valeur des prestations.

M. le maire fait part au conseil d'une lettre de M. le sous-préfet, d'où il appert que, partout où un établissement privé fonctionne, l'administration ne touche en rien à l'organisation des écoles publiques. Le conseil prend acte de la réponse de M. le sous-préfet.

Sur l'avis de M. l'ingénieur en chef, une amende de 250 fr. sera infligée à la Compagnie de distribution d'énergie électrique pour être versée à la caisse communale.

Relativement à une demande d'installation d'une boîte aux lettres à Bramarique, la commune s'engage à payer la moitié des frais d'achat (47 fr. 75), une redevance forfaitaire d'entretien de 5 fr. et les frais de la pose.

MM. les membres chargés de la révision des listes d'assurés aux retraites ouvrières et paysannes sont désignés ainsi qu'il suit :

Membres patrons : MM. Bordarie et Cazard; membres suppléants : M. Roger Valat pour les patrons, et M. Engelbert pour les ouvriers.

Le conseil vote la somme de 100 fr. pour sa part contributive et décide de nommer une commission qui sera chargée de centraliser les fonds.

Une proposition à côté de la question n'est pas prise en considération.

Une demande de surtaxe d'incorporation reçoit un avis favorable.

Le conseil municipal est d'avis qu'il y a lieu d'approuver les comptes de gestion de M. le receveur municipal concernant le Bureau de bienfaisance ainsi que le budget supplémentaire de 1926 et le budget primitif de 1927.

St-Michel-de-Bannières

Suicide. — Un maçon nommé Paul Léon Maury, de St-Michel-de-Bannières, c'est pendu à une poutre de sa maison. C'est un voisin qui a découvert le corps.

Vivant seul, dans l'aisance, mais souffrant depuis quelque temps, on croit que Maury s'est donné la mort dans une crise de neurasthénie.

Tirages financiers

du 21 juin 1926

VILLE DE PARIS 1910 3 0/0
Le numéro 287.780 gagne 200.000 francs.
Le numéro 509.192 gagne 10.000 francs.
58 numéros sont remboursés chacun par 1.000 francs.

Dernière heure

LA CRISE MINISTERIELLE

M. Briand a continué ses démarches dans la journée de lundi : il a eu des entretiens avec MM. Painlevé, Poincaré, Doumer, notamment.

Le concours de M. Poincaré est acquis à M. Briand; mais l'ancien président de la République n'accepterait pas le ministère des finances.

Le déraillement du Paris-Bordeaux

Un train rapide qui avait quitté Paris dimanche à midi, à destination de Bordeaux, a déraillé vers 15 h. entre

Noisay et Vernon, près de Vouvray. La locomotive, le tender, le fourgon et deux voitures se sont renversés sur la voie, les trois voitures suivantes ont déraillé.

On compte cinq morts et une trentaine de blessés.

Ce déraillement serait imputable à une rupture d'essieu.

Au Maroc

Un nouveau roghi

Les Beni-Mka, des fractions Tazouge et Beni-Mejrouh ont reçu des lettres émanant des Beni-Khaled et dans lesquelles ceux-ci les menaçaient de représailles s'ils ne se joignaient pas à leur mouvement de dissidence. C'est précisément dans cette région qu'a eu lieu l'action de la 4^e division pour la reprise de Sgharine aux Beni-Khaled.

L'aviation signale que les dissidents du Tichoukt construisent des murettes, vraisemblablement pour s'opposer à l'avance de nos troupes.

Dans la zone espagnole, il se confirme que Jehro serait à la tête des contingents Djeballa et Ghomara hostiles aux Espagnols.

Les opérations se poursuivent avec succès

Les nouvelles reçues au sujet des opérations militaires du Maroc sont des plus heureuses.

L'occupation définitive de la totalité de notre zone de protectorat est en très bonne voie.

Nos troupes occuperont prochainement les territoires de Tanguist et du Djebel Hamann.

D'autre part, le territoire de Tefter, dans le secteur de Larache, a été occupé par nos troupes, ainsi que d'autres territoires, où notre domination ne s'était jamais fait sentir, telle que la pointe Depêcheurs, dans le pays des Gomara.

L'opération a été réalisée sans coup férir. De telles occupations ont une très grande importance, l'encreissement des tribus insoumises se resserrant de plus en plus dans les territoires où jamais aucun soldat européen n'a mis le pied.

En Allemagne

L'expropriation des princes est repoussée

L'Agence Wolff communique que, d'après les résultats officiels provisoires connus à une heure 40, le nombre des électeurs inscrits (c'est-à-dire les personnes ayant le droit de vote) s'élevait à 39.562.000.

14.409.618 personnes ont voté pour l'expropriation des princes; 583.354 personnes ont voté contre celle-ci et il y a eu 558.259 bulletins nuls.

Pour que la loi sur l'expropriation des princes ait été adoptée, il aurait fallu que plus de 19.780.000 personnes, c'est-à-dire plus de 50 0/0 des inscrits, votent pour l'expropriation.

Tirages financiers

du 21 juin 1926

VILLE DE PARIS 1910 3 0/0
Le numéro 287.780 gagne 200.000 francs.
Le numéro 509.192 gagne 10.000 francs.
58 numéros sont remboursés chacun par 1.000 francs.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

La crise ministérielle continue

Une grande conférence, au cours de laquelle la situation financière a été examinée sous tous ses aspects, a eu lieu ce matin, réunissant MM. Briand, Poincaré, Doumer, Painlevé, Perrier, Leygues, Appell, Daniélou, Durand et Laval.

Des émules de Gerbault

De New-York. — Quatre étudiants américains se sont embarqués à destination de l'Angleterre sur un voilier mesurant 17 mètres de long, sur lequel ils espèrent traverser l'Atlantique en un mois.

Un congrès d'explorateurs

De Berlin. — Le Berliner Tageblatt annonce qu'aura lieu, à l'automne prochain, en Rhénanie, le premier Congrès de toutes les Sociétés d'explorations polaires, représentant quatre Etats.

En Pologne

Encore un assassinat politique

De Varsovie. — M. Vladimir Ashillo, un des amis les plus intimes du Général Petlioura, assassiné récemment à Paris, a été tué hier à Grodok (Pologne).

Retour de Maxime Gerki en Russie

De Naples. — Le romancier Maxime Gerki, remis de sa grave maladie, a annoncé au Gouvernement des Soviets qu'il espérait pouvoir bientôt rentrer en Russie.

LES CHANGES

Les changes étaient à 11 heures :
Livre : 172,25.
Dollar : 35,40.

Paris, 12 h. 30.

M. Briand continue ses démarches

M. Briand a réuni, ce matin, plusieurs de ses anciens collaborateurs avec MM. Poincaré et Doumer pour examiner la situation financière et la combinaison ministérielle possible.

A l'issue de cette conférence, M. Briand a déclaré qu'il continuera ses consultations ce soir, pour arriver à former un Gouvernement susceptible de réunir une majorité parlementaire solide sans laquelle il renoncerait à constituer le Cabinet.

M. Briand recevra dans l'après-midi les chefs des groupes parlementaires.

Une recette utile

Faites vous-mêmes un litre de bon vin fortifiant avec la Quintonine, il suffit de verser un flacon de Quintonine dans un litre de vin rouge pour obtenir instantanément le meilleur fortifiant pour tonifier le sang, les nerfs et les os, et pour guérir la faiblesse, la fatigue, le surmenage, l'épuisement, la lassitude, l'anémie et la neurasthénie.

La Quintonine relève l'appétit, facilite la digestion et donne aux sangs pauvres la vitalité nécessaire pour devenir fort, robuste et résistant comme ceux qui respirent la santé. La Quintonine est un extrait concentré à base de quinquina, kola, coca, cacao, fer et glycérophosphate de chaux. Elle est cinq fois plus active que l'extrait de quinquina et d'un goût plus agréable.

Le flacon dose pour faire un litre de vin fortifiant : 3 fr. 50 + 0 fr. 50 d'impôt. Pharmacie Orliax à Cahors.

FOUDRES chène toutes contenances

OUVES et tous genres futaie
POMPES A VIN JAVA
PRESSOIRS GARIN
Seuls Dépositaires de ces marques pour la Région.

MATÉRIEL VINICOLE

MM. LAMOURÉ & ROBERT, à PRATSSAC (Lot)

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 14 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les Pharmacies

VOTRE
ESTOMAC
FONCTIONNE-T-IL MAL ?

Epreuvez-vous après les repas des tiraillements, des pesanteurs, des crampes? Vos digestions sont-elles longues et pénibles? Manquez-vous d'appétit? Etes-vous sujet à de fréquentes maigraisons? Si vous ressentez ces douloureux malaises, c'est que votre appareil digestif est fatigué et qu'il a besoin de quelques semaines de repos. Pour reposer l'estomac sans affaiblir l'organisme, mettez vous simplement au régime du Phoscao, aliment réconfortant dont l'assimilation n'exige aucun effort, car il est digéré par les estomacs les plus délabrés et les plus délicats.



PHOSCAO
LE PLUS EXQUIS DES DEJEUNERS
LE PLUS PUISSANT DES RECONSTITUANTS

Le Phoscao est un aliment complet, agréable au goût et qui redonne des forces aux anémiques, aux convalescents et aux vieillards. Son usage est conseillé par tous les médecins aux arthritiques, aux rhumatisants, aux femmes enceintes et aux nourrices.

ENVOI GRATUIT D'UNE BOITE D'ESSAI

A. DARDANNE et Fils, 12, Rue de la Tour-des-Dames, PARIS-IX^e

A LOUER GARAGES
place Thiers

S'adresser à Mme LUGOL, Boulevard Gambetta, n° 81.

PETIT COMMERCE

à céder de suite
AVEC APPARTEMENT

S'adresser au Bureau du Journal

A VENDRE (cause départ)

Chienne pointer

PRIMÉE - 5 ANS
S'adresser
Bureau du Journal

AVIS DE DETTES

Monsieur LABARRIÈRE Julien, chauffeur au dépôt de Cahors, prévient le public qu'il ne paiera pas les dettes que pourrait contracter son épouse Mme LABARRIÈRE, née PIÉROT, cette dernière ayant quitté le domicile conjugal.

MANUFACTURE
de
Papiers Peints

Rocheport

32, Av. Pasteur, PARIS, 15^e
Vente directe du Fabricant
aux consommateurs
Papiers peints depuis
0,80 le rouleau
Envoi franco
d'Album Nouveautés 1926

A VENDRE

1 Fusil de chasse HAMMERLESS

Calibre 16. — ETAT NEUF
S'adresser au Bureau du Journal

Atelier de Réparations

D'AUTOS, MOTOS & VÉLOS

Vente et échange de tous modèles

Alfred BORNES
Mécanicien
11, PLACE THIERS - CAHORS

Feuilleton du « Journal du Lot » 25

ROBERT BOUTEFU
Chauffeur

PAR
la Comtesse de BAILLEHACHE

XXII

La voiture marron et orange était remise en état, nettoyée à fond, mais la capote-transformation n'était pas encore posée. Les ateliers demandaient quelques jours de plus pour que des écrous invisibles avaient dû être changés.

Ce fut sur une fort belle torpédo bleu marine que Boutefeu arriva à l'hôtel Saint-Paul. Le groom lui fit un salut jusqu'à terre, et comme le jeune homme s'étonnait, le gamin expliqua :

— J'ai mon beau-frère qu'est mécano chez Signart ! on a le respect des as !

Plomeur sourit. Somme toute on a le respect de la chance, de nos jours, voilà tout, et le travail n'est qu'un moyen de capturer cette chance adroite et dorée.

L'ascenseur déposa le pilote à l'étage des Anglaises. Elles avaient le même appartement que l'autre fois. Le groom frappa, puis annonça :

— Monsieur Boutefeu !
Les trois dames étaient assises

dans le petit salon d'angle.

— Bonjour Boutefeu ! fit lady Silversmith en rattrapant Kio-To qui venait de sauter à bas de ses genoux pour aboyer comme un fou. *Don't, dear doggy, don't, my love!* Nous être contents votre célébrité. Nous être fières avoir votre chauffage, mais tristes vous nous quittez. Nous lire vous courir en course.

Damien sentit le fou rire lui monter à la gorge, mais son masque demeura glacé. Il s'inclina :

— Je vous remercie, madame, Oui... je devrai partir le trente octobre.

Arabella montra une pile de journaux sportifs, imprimés sur papier de couleur, et qui encombraient la table :

— Nous avons vu vos portraits dans tout cela ! et avant hier, au cinéma, dans les actualités, nous vous avons vu signer votre contrat pour la course de Sicile ! Vous êtes célèbre ! Mon père sera heureux de vous voir !

Iris souriait sans parler. Sa mère la pria de donner des ordres.

— Prenez les couvertures, dit-elle, nous allons descendre dans un moment. Signart a téléphoné que la voiture n'était pas prête ; il faut l'attendre pour partir. Voici des cartes, vous pourrez étudier la route. Nous irons par Trèves et Coblenze à Wiesbaden. Pas par les champs de batailles, nous y étions ces jours-ci.

Boutefeu prit les couvertures, les cartes, et redescendit.

D'avoir retrouvé son véritable milieu pendant quelques jours avait rendu à Damien la sûreté de son jugement. Arabella avait du charme, mais Iris était bien commune ! et bien Saxonne ! Bah ! encore quatre semaines et demie, et cet acte-là serait passé, comme les autres. Ce serait amusant de visiter l'Italie, et surtout de courir...

Les trois dames ne tardèrent pas à arriver, très élégantes. Lady Silversmith avait un face-à-main et une chaîne en platine ! Iris portait un costume à la dernière mode, et un chapeau avec une plume unique, toute droite en l'air, fort amusante. Arabella semblait un mannequin de la rue de la Paix défilant devant les clientes des antipodes ; elle était positivement jolie et très maquillée.

— Au bois ! dit miss Silversmith. Damien s'étonna tout en appuyant sur le bouton de démarrage.

Arrivés à la Porte Dauphine, Iris se levant, se pencha vers lui :

— Vous savez, Boutefeu, combien j'aime monter à cheval... Eh ! bien, c'est pourquoi je voudrais revoir ce cavalier remarquable qu'est le marquis de Plomeur. Je l'ai aperçu, l'autre jour, avec le prince, son frère ; ils montaient dans la petite allée, et ils ont passé devant nous. Nous étions dans ce restaurant-là... C'était à cette heure-ci... Alors je pense que nous pourrions le rencontrer aujourd'hui. Pouvez-vous nous conduire à l'autre bout de cette allée ?

Décidément, c'était très drôle.

— Oui, mademoiselle. Le Bois était vide. Iris demeura debout :

— Savez-vous s'il monte tous les jours ?
— Je ne sais pas.
— Vous aviez dit qu'il ne serait pas à Paris.
— Je ne savais pas qu'il y aurait ce mariage.

La jeune fille reprit sa place dans la voiture et la conversation roula sur Boutefeu :

— Je trouve que sa moustache a bien grandi depuis une semaine, fit Iris. J'en suis à me demander s'il n'en porte pas une fausse !
— Une fausse ! hahaha lady Silversmith. Une fausse ! Mais il n'y a que les acteurs et les bandits qui mettent de fausses moustaches ! Ce n'est pas un acteur... alors... C'est terrible !
— Rassurez-vous, tante Imogène, fit Arabella. S'il avait quelque chose à se reprocher, on ne verrait pas sa photographie dans tous les journaux et au cinéma !
— Ma chère, dit la vieille dame, vous êtes dans le vrai, ceci est un bon raisonnement. Mais il n'y a pas un seul cavalier !
Iris était déçue.
Docilement, Damien enfilait les allées les unes après les autres, à la recherche de lui-même à cheval.
— Il est sans doute reparti après ce mariage, votre beau marquis,

observa miss Featherstone. Que ferait-il à Paris maintenant ?

— Moi qui ai fait toilette ! gémit Iris. J'ai même mis son bracelet à Kio-To !
Arabella éclata de rire.
— Boutefeu ! cria lady Silversmith, je veux du thé !
Il tourna vers le Pré-Catelan.

XXIV

Un matin, pendant son séjour à Paris, le marquis de Plomeur put obtenir un rendez-vous avec le fameux Laurent-Vidal, membre du conseil d'administration de la Société des mines de la Sonora, mais en réalité directeur financier du groupe puissant, Sonora et Escualdiritz. Cet ingénieur, qui avait parcouru jadis le Mexique avec son père et prospecté, ce « hôteur d'estrade », comme on disait alors, avait hérité de ce père, non pas à la façon de Damien, mais agréablement fortune et notoriété. C'était à lui que le prince de la Tour-d'Angoumois s'était adressé afin d'obtenir une situation pour son beau frère.

M. Laurent-Vidal était absent de Paris lorsque la lettre de Plomeur lui fut envoyée, mais comme il devait traverser la ville pour aller au château, il accorda au postulant l'entre vue demandée.

Cette sorte de timidité poignante et furtive qui l'avait paralysé comme il présentait pour la première fois Boutefeu aux Silversmith, revint au

cœur de Damien. Quémander une place est, entre toutes, une chose cruelle. Introduit dans un salon fort riche où les goûts les plus opposés semblaient avoir présidé à l'ameublement, le marquis songeait à son père, à l'héritage qu'il en avait eu.

Chez les gens de peu de moyens, les parents se donnent la peine de faire enseigner un état à leurs enfants, cet état devient leur gagne-pain. Chez les riches, les parents laissent aux enfants le pain tout gagné, et d'habitude, une occupation, un but social... Iui, n'avait rien eu. Les brûlures de son amour-propre, les angoisses quotidiennes, semblaient se déverser en blâme sévère sur le vieux marquis, orgueilleux et joueur.

Comme il songeait ainsi, Laurent-Vidal entra :

— Bonjour, Monsieur de Plomeur. C'est très bien de venir me voir. Entrons dans mon cabinet.

Le cabinet semblait venir tout droit de la Sonora ; un exotisme violent. Les deux hommes s'assirent :

— Votre beau-frère a dû vous dire que nous ouvrons prochainement ici un bureau particulier pour la Société des Mines d'Escualdiritz. Etant donné votre importance comme actionnaire chez nous, nous vous y prendrons volontiers. Quels sont vos diplômes ? Damien rougit :

(A suivre)

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Table of stock market data including Cours comparatifs de la Semaine, Fonds d'Etat, Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, and Valeurs étrangères.

Table of railway fares (Chemins de fer) for various routes and classes.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Billets d'excursion à prix réduit

En vue de faciliter le tourisme sur son Réseau, la Compagnie d'Orléans délivre, du 15 juin au 30 septembre 1926, des billets individuels d'excursion à itinéraires fixes en 1^{re} et 2^e classes, avec facultés d'arrêt pour les régions ci-après :

ETUDE DE Maître G. FONTANGES

Docteur en droit, AVUÉ A FIGEAC, Successeur de son père

EXTRAIT D'un JUGEMENT DE DIVORCE

D'un jugement contradictoirement rendu par le tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Figeac, le dix-neuf février mil neuf cent vingt-six, enregistré et signifié.

bon d'ailleurs de remarquer que, si la gare d'Orsay était très appréciée des voyageurs pour sa proximité du centre de Paris, la gare d'Austerlitz n'en est pas plus éloignée que la gare P. L. M. qui lui fait face de l'autre côté de la Seine.

Les châteaux du Blésois et de Touraine en automobile

Deux circuits au départ de Blois (Place de la gare). Cinq circuits au départ de Tours (Place de la gare).

Au départ de Blois

I. — Blois, Cheverny, Chambord, Blois. Prix par place : 20 francs. Départ à 13 h. Retour vers 17 h.

Au départ de Tours

A. — Tours, Loches, Chenonceaux, Amboise, Tours. Prix par place : 42 francs. Départ à 9 heures. Retour vers 19 h.

Report de Paris-Quai d'Orsay à Paris-Austerlitz de certains trains express.

La gare de Paris-Quai d'Orsay dont il n'est pas possible d'étendre les installations souterraines, devient insuffisante pour assurer, dans les meilleures conditions, un mouvement rapidement croissant de voyageurs de banlieue et de grandes lignes.

ETE 1926 Le tour des côtes de Bretagne en Auto-Car Voyage en 5 journées de Vannes à Dinard et vice-versa, du 7 juin au 19 septembre.

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodofluorées phosphatées Pour la guérison des :

- ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents LYPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

SERVICE D'ÉTÉ 1926

Large table of railway timetables for the summer of 1926, covering routes between Paris, Cahors, Toulouse, and various regional stations.